

Article publié le 01/03/2022 par Jean-Tenahe FAATAU

[EXPERTISE de l'IEOM. Décryptage des balances de paiement en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française | Outremers360](#)

EXPERTISE de l'IEOM. Décryptage des balances de paiement en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française



L'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) réalise les balances des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française. Ces deux collectivités françaises du Pacifique ayant leur propre monnaie, le franc CFP, elles ne sont pas intégrées dans la balance des paiements française comme les territoires ultramarins de la zone euro. Relativement complexe à réaliser mais aussi à s'approprier, la balance des paiements est le fruit d'un travail de collaboration et de compilation de données entre l'IEOM, les banques et les entreprises déclarantes : décryptage.

Qu'est-ce que la balance des paiements ?

La balance des paiements retrace l'ensemble des échanges entre les acteurs économiques d'un pays (appelés "résidents") et le reste du monde, effectués au cours d'une période donnée. Les résidents sont l'ensemble des personnes physiques ayant leur "centre d'intérêt principal" sur le territoire, et les personnes morales leur activité économique. Les balances des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française étant indépendantes, un résident polynésien ou métropolitain est considéré comme non-résident en Nouvelle-Calédonie et réciproquement.

La balance des paiements recense tous les échanges de biens, importés ou exportés par un pays, mais aussi tous les échanges de services, de revenus et de capitaux. Elle répond aux règles et conventions établies par le FMI et s'organise en 3 comptes dont les 2 principaux sont :

- Le compte de transactions courantes qui enregistre les échanges de biens et services, de revenus et les transferts courants (prestations sociales, impôts, dons, subventions...),
- Le compte financier où sont inscrits les investissements (directs, de portefeuille et autres investissements).

A quoi sert la balance des paiements ?

La balance des paiements est une source d'informations clés souvent reprises dans les analyses économiques ou politiques. L'examen de ses différents comptes permet d'évaluer l'intégration du territoire dans son environnement et d'identifier des déséquilibres. Lorsqu'un pays affiche un déficit de son compte des transactions courantes, cela signifie qu'il est en besoin de financement de son économie et qu'il devra attirer des capitaux extérieurs pour le financer.

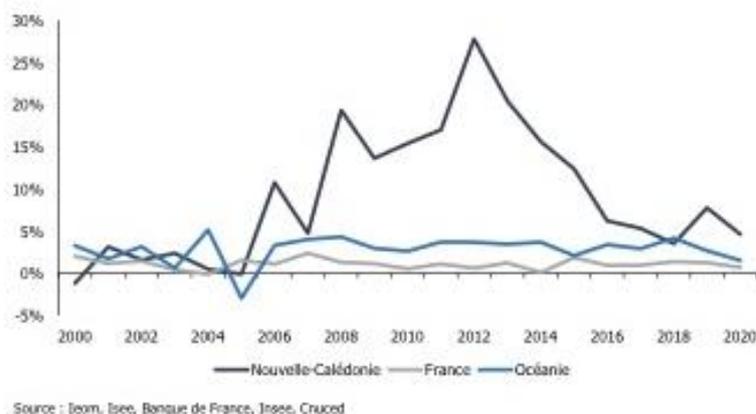
La balance des paiements est également un indicateur de l'attractivité d'un pays au travers des investissements directs étrangers (IDE) entrants ; ils correspondent aux investissements des entreprises étrangères dans un pays pour y créer de nouvelles filiales ou pour y acquérir des entreprises existantes. Des IDE entrants importants sont le signe de conditions de production favorables puisque les entreprises étrangères y investissent.

Quelques exemples pour mieux comprendre :

L'impact de l'activité minière et sidérurgique de la Nouvelle-Calédonie en balance des paiements

Les richesses minières de la Nouvelle-Calédonie (notamment le nickel et le cobalt) permettent au territoire de développer ses exportations de biens (dont 93 % sont composées de minerai et de métal en 2020) et de limiter le déficit de la balance commerciale. Elles ont également attiré les investisseurs étrangers à partir du début des années 2010. La phase de construction et de démarrage des usines entre 2006 et 2015 s'est traduite par des entrées cumulées d'investissements directs de 1 333 milliards de F CFP.

Rapportées au PIB du territoire, ces entrées d'investissements directs sont supérieures à celles de la France ou à celles de l'ensemble des pays de l'Océanie au cours de cette période (cf. graphique 1), ce qui veut dire que la croissance économique calédonienne était alors tirée par les investissements non-résidents sur le territoire. Sur les 15 pays de cette zone établissant une balance des paiements, la Nouvelle-Calédonie se classe au premier rang depuis le milieu des années 2000 (3^{ème} en 2020 selon les données provisoires de la CNUCED).

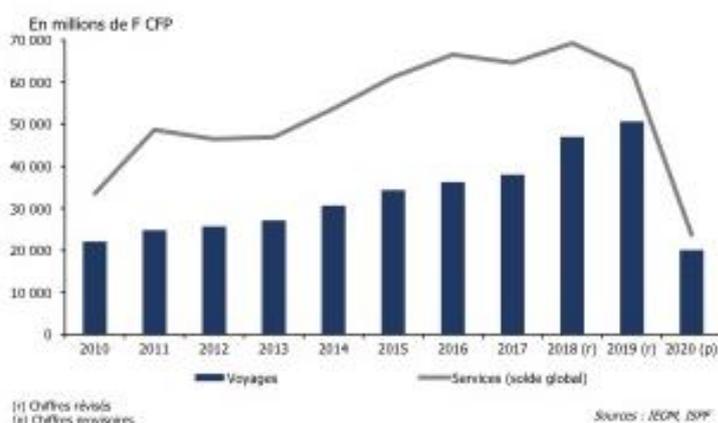


Graphique 1 : Évolution des entrées d'investissements directs rapportées au PIB depuis 2000 pour la Nouvelle-Calédonie, la France et l'ensemble des pays de l'Océanie

L'impact de la crise sanitaire sur la balance de la Polynésie française

Le tourisme est indéniablement le secteur moteur de l'économie polynésienne. Cela apparaît dans le compte de transactions courantes, sur la ligne "voyages" des échanges de services. Les dépenses des touristes étrangers en Polynésie sont comptabilisées comme des exportations de services vers le reste du monde. A l'inverse, les dépenses des polynésiens à l'étranger sont considérées comme des importations de services. La Polynésie française est bien sûr nettement excédentaire sur cette ligne.

La crise sanitaire a fortement impacté le secteur avec une réduction de 67 % de la fréquentation touristique (77 000 touristes en 2020 contre 236 000 en 2019). En balance des paiements, cela s'est traduit par une réduction de 60 % de l'excédent des échanges de services, ne permettant guère d'améliorer le solde des transactions courantes en 2020, déficitaire pour la deuxième année consécutive. Cela signifie donc que le pays est dépendant du tourisme international pour le financement de son économie et de son développement.



Graphique 2 : Evolution du solde des échanges de services et de la ligne voyages en Polynésie française depuis 2005.